

## Communiqué de presse

---

### **FORTA, une nécessité pour l'agglomération Lausanne-Morges**

---

**Morges, le 13 décembre. Le peuple suisse se prononcera le 12 février sur le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomérations (FORTA). La Municipalité de Morges appelle à voter oui en faveur de ce fonds essentiel à la réalisation d'un réseau de transports multimodal au sein de l'agglomération Lausanne-Morges.**

Si le peuple l'accepte, ce fonds sera inscrit dans la Constitution et sera valable pour une durée indéterminée, assurant un financement sur le long terme des projets liés aux infrastructures routières. Rappelons qu'il y a quelques années, le peuple et les cantons ont adopté un fonds de durée illimitée, pour assurer le financement des projets liés aux infrastructures ferroviaires, dont le réseau CFF.

L'agglomération Lausanne-Morges, et plus largement tout l'arc lémanique, est concernée au premier chef. Outre l'entretien du réseau autoroutier, il s'agit d'assurer son fonctionnement sur le long terme, par des adaptations importantes envisagées notamment entre Nyon et Coppet, mais aussi par la création d'une liaison Aubonne-Villars-Ste-Croix, maillon indispensable pour garantir la fluidité du trafic dans ce périmètre.

#### **Un financement pour les projets de la région**

Le cofinancement de projets d'agglomération répond, quant à lui, à l'impérative nécessité de faciliter les déplacements à l'intérieur de l'agglomération Lausanne-Morges, de manière multimodale. Le FORTA doit garantir les financements fédéraux pour les révisions futures des projets d'agglomération, en particulier le projet PALM 2016 qui sera déposé prochainement auprès de la Confédération.

Dans ce cadre, la région morgienne a prévu des demandes de cofinancements portant sur des aménagements devisés à environ 29,1 millions de francs. Citons par exemple les premiers tronçons de la future Voie verte reliant Saint-Prex à la Venoge. Ces tronçons sont devisés à 9,14 millions de francs, sur lesquels entre 1,5 et 3 millions de francs pourraient être pris en charge par la Confédération. Sans FORTA, la part fédérale de financement du trafic d'agglomération est remise en question.

Les prévisions d'évolution démographique dans notre canton, et particulièrement sur le bassin lémanique, requièrent des collectivités publiques qu'elles mettent tout en œuvre pour garantir le bon fonctionnement des réseaux de mobilité. Qu'il s'agisse de renforcer les axes de transports publics, d'améliorer les cheminements de mobilité douce ou de l'entretien lourd du réseau routier, la nécessité du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) n'est plus à démontrer, c'est pourquoi la Municipalité de Morges recommande à ses citoyennes et à ses citoyens de voter OUI le 12 février prochain.

#### **Soirée publique d'information**

La Municipalité de Morges organise une soirée publique consacrée à FORTA le mardi 17 janvier 2017 à 19 h au Casino de Morges, en présence de nombreuses personnalités politiques, parmi lesquelles Mmes Nuria Gorrite, Lisa Mazzone, MM. Luc Barthassat, Olivier Français et Vincent Jaques.

La Municipalité

Morges, le 13 décembre

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, +41(0)78 744 77 09

---